



## LES IMPACTS POTENTIELS DE LA GUERRE EN UKRAINE SUR L'ÉCONOMIE DES HAUTS-DE-FRANCE

*La guerre en Ukraine démarrée le 24 février 2022 est un événement géopolitique qui a des conséquences économiques importantes pour l'ensemble des économies. A court terme, elle apporte de l'inflation alors qu'à plus long terme elle peut entraîner une réorganisation de certaines chaînes de valeur. Elle survient alors que la situation de l'emploi, portée par une forte reprise économique en France et en région, est globalement positive. Elle vient toutefois ajouter à un contexte économique déjà marqué par de fortes tensions sur les prix de matières premières. Ce Flash info vise à aborder les potentiels impacts de cette crise à travers la conjoncture économique, la consommation d'énergie et les échanges commerciaux.*

### Des impacts sur les perspectives de croissance après une reprise réussie

Selon des premiers résultats des enquêtes de conjoncture de mars 2022 réalisées par l'Insee, construites à partir de données collectées juste après le début de la guerre en Ukraine, les chefs d'entreprise de tous les grands secteurs d'activité apparaissent préoccupés par les répercussions du conflit. Les soldes d'opinion sur les perspectives générales d'activité sont en net recul.

La dégradation est particulièrement importante dans l'industrie et le commerce de détail et de gros. Tous les sous-secteurs manufacturiers présentent ainsi une détérioration de leurs perspectives, particulièrement dans les matériels de transport. De même, en avril, la confiance des ménages s'effrite, l'indicateur synthétisant revenant à un niveau voisin des points bas atteints fin 2018 lors du mouvement des gilets jaunes et en 2020 lors des confinements.

L'Insee évalue l'impact de la crise ukrainienne à une réduction de 0,7 % du PIB français en 2022, en comparaison de ce qu'il aurait été sans le choc.

Evolution de l'emploi salarié privé en Hauts-de-France 2019-2021



De la même manière, les projections macroéconomiques établies par la Banque de France ont été réajustées. Dans un premier scénario, dit « conventionnel » et bâti sur des hypothèses figées fin février, avant que ne soit décidées les premières sanctions contre la Russie, la croissance en France atteindrait 3,4 % en 2022, soit 0,2 point de moins que l'estimation réalisée en décembre dernier.

Dans un deuxième scénario, dit « dégradé », reposant notamment sur l'hypothèse d'un prix nettement plus élevé des énergies fossiles, le PIB réel de la France ne progresserait plus que de 2,8 % en 2022 et de seulement 1,3 % en 2023.

Cette nouvelle crise peut affecter l'économie régionale qui avait réussi à surmonter la crise covid-19. Le choc lié à la covid-19 a été résorbé pour l'emploi salarié régional dès mars 2021 (voir Flash info n°7 – décembre 2021). L'emploi salarié privé en région a continué sa progression pendant l'année 2021 : 47 000 emplois supplémentaires ont été enregistrés soit une hausse de 3,31 % sur la période

D'autres indicateurs sont également positifs. La demande d'emploi est en baisse (pour les catégories A, B et C) sur l'année 2021 soit une baisse de 7 % sur la période. La création d'entreprises, quant à elle, continue d'être dynamique. 62 396 entreprises ont été créées en 2021 dans la région.

## Les échanges de la région avec la Russie et l'Ukraine affectent certains secteurs

En 2021, la balance commerciale des Hauts-de-France avec la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie est déficitaire de 1,2 milliard d'euros, c'est-à-dire que les importations avec ces pays (pour 2 milliards d'euros) sont supérieures aux exportations (800 millions).

Sur l'ensemble des importations de la région, seules 2,8% des importations proviennent de la Russie, de l'Ukraine ou de la Biélorussie, ce qui place ces pays au 10ème rang des pays fournisseurs des Hauts-de-France. Ce taux doit cependant être nuancé, puisqu'il peut être sous-estimé au regard des importations indirectes. Certains biens, tels que les produits pétroliers, transitent d'abord par la Belgique ou les Pays-Bas (via leurs ports Anvers et Rotterdam) avant d'arriver en France.

La région Hauts-de-France est la 2e région française importatrice de biens provenant de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie : 19,2 % des importations françaises en provenance de ces 3 pays sont réceptionnées en Hauts-de-France, soit 2 milliards d'euros (derrière la Normandie – 27,8 % et devant Pays de la Loire – 18,7 %). Ce sont essentiellement du gaz, des produits pétroliers et des minerais de fer qui sont importés. Cela ne signifie pas que l'ensemble de ces productions sont consommées en région mais cela montre le rôle de « porte d'entrée » joué notamment par le port de Dunkerque (qui accueille un des quatre terminaux méthaniers de France depuis 2017).

Sur le plan des exportations, la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie sont le 11ème client de la région Hauts-de-France en 2021, ces pays représentent 1,6 % des exportations régionales. En 2021, la région exporte pour 800 millions d'euros de biens, principalement des savons, parfums et pesticides.

Avec 10,7 % des exportations nationales vers ces 3 pays, la région Hauts-de-France se place au 5e rang des régions exportatrices derrière l'Occitanie (19,2 %), l'Ile-de-France (18,6 %), le Grand-Est (12,5 %) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (11,3 %).

## Les principaux produits importés et exportés dans les Hauts-de-France en provenance de Russie, Ukraine et Biélorussie

Importations		
Produits	Valeur (millions euros)	Part (en %)
Gaz naturel, liquéfié ou gazeux*	649	31,4%
Produits du raffinage du pétrole	531	25,7%
Minerais de fer	292	14,1%
Houille	168	8,1%
Produits sidérurgiques de base et ferroalliages	107	5,2%

Exportations		
Produits	Valeur (millions euros)	Part (en %)
Savons, produits d'entretien et parfums	202	24,1%
Pesticides et autres produits agrochimiques	137	16,4%
Produits chimiques de base, engrais et produits azotés, matières plastiques de base et caoutchouc synthétique	46	5,5%
Verre et articles en verre	43	5,2%
Machines agricoles et forestières	37	4,5%

Note de lecture : En 2021, la région Hauts-de-France a importé pour 650 millions de gaz en provenance de Russie, Ukraine et Biélorussie, ce qui représente 31,4 % des importations régionales issues de ces 3 pays.

### Focus sur l'agriculture et l'industrie agroalimentaire

Russie et Ukraine sont deux pays qui jouent un rôle dans l'économie agricole française. Ces pays exportent blé, maïs et engrais. La production des engrais minéraux repose à la fois sur l'utilisation de gaz naturel et des matières minérales (phosphate, sel de potassium). La Russie est l'un des principaux producteurs mondiaux de produits azotés. Le conflit pourrait restreindre les exportations de ce type de produits et entraîner une hausse des prix au niveau mondial. Ces risques viennent s'ajouter à une hausse déjà démarrée en 2021 de l'énergie (pétrole) et des matières premières. L'indice IPAMPA qui mesure l'évolution des prix des moyens de production agricole a connu une hausse de 17% en 2021 (Insee). Cette hausse était notamment liée à celle de l'énergie et des engrais.

## Les industries et les ménages consomment davantage de gaz

La part du gaz provenant de Russie est de 17 % (bilan énergétique de la France 2020- Ministère transition écologique). Cette part est plus faible que pour d'autres pays européens (Allemagne et pays de l'est de l'UE) du fait de sources d'approvisionnements plus diversifiées. Par ailleurs, la grande majorité des contrats d'approvisionnements se font sur le long terme (70 % en volume). Toutefois, la hausse du prix ou la fin de cet approvisionnement (qu'il soit volontaire ou imposé) peut rendre les consommateurs régionaux vulnérables (ménages et entreprises).

L'augmentation du prix du gaz liée au conflit militaire peut affecter également les ménages, dans un contexte de reprise de l'inflation. Les prix à la consommation du gaz, des carburants et dans une moindre mesure de l'électricité avaient déjà considérablement augmenté sur l'année 2021 : +21 % pour les carburants, +40 % pour le gaz.

Selon les estimations nationales de l'Insee<sup>1</sup>, le poids des dépenses d'énergie des ménages dans l'ensemble de leur consommation (8,9 %) était supérieur, fin 2021, d'environ 0,5 point à sa moyenne sur quinze ans. Des estimations complémentaires de l'INSEE<sup>2</sup> montrent que les dépenses d'énergie par ménage étaient en fin d'année 2021 de 36 euros plus élevées qu'en novembre 2019, période au cours de laquelle les prix de l'énergie n'étaient pas

<sup>1</sup> Note de conjoncture de l'INSEE, décembre 2021

<sup>2</sup> Note de conjoncture de l'INSEE, mars 2022

d'année 2021 de 36 euros plus élevées qu'en novembre 2019, période au cours de laquelle les prix de l'énergie n'étaient pas encore affectés par les conséquences de la crise sanitaire. Au sein de cette dépense supplémentaire, 30 euros proviennent de la seule évolution des prix dont 14 euros pour le gaz ; 6 euros sont quant à eux issus d'une consommation d'énergie plus importante sur la période.

Il n'existe pas d'estimations régionales de l'évolution du poids des dépenses d'énergies dans le budget des ménages des Hauts-de-France mais la région peut apparaître particulièrement exposée aux enjeux de vulnérabilité énergétique<sup>3</sup>.

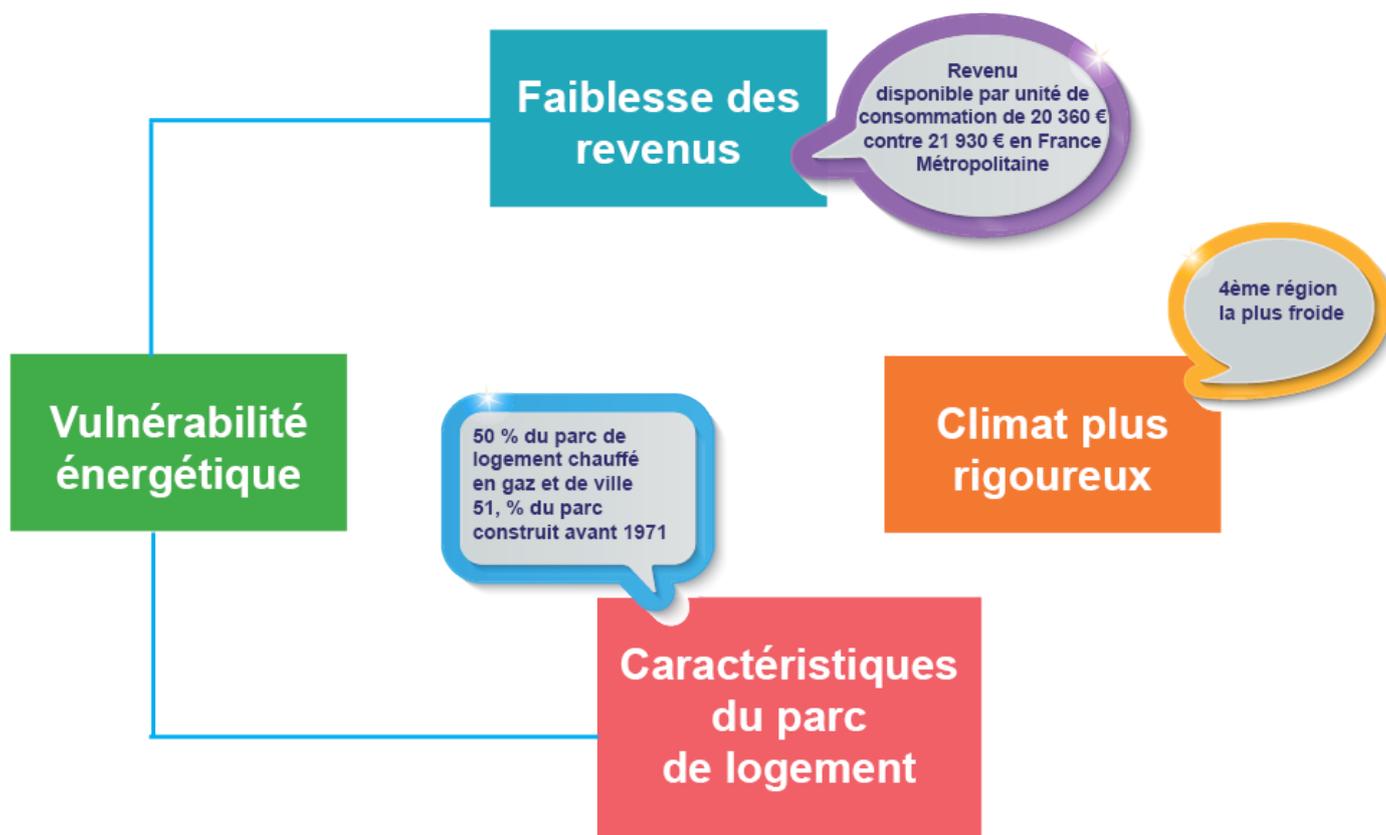
Avant la hausse des prix, les dépenses énergétiques du logement fragilisaient un ménage sur cinq en Hauts-de-France, soit 4 points de plus qu'en France hors Ile-de-France<sup>4</sup>. La région est la troisième la plus exposée, derrière Grand-Est et Bourgogne Franche-Comté. Cette surexposition s'explique par le bas niveau de revenus des ménages, la région se classant à l'avant dernier rang en termes de revenu disponible des habitants (parmi les 370 900 ménages vivant sous le seuil de pauvreté, 54 % sont vulnérables énergétiquement), par le climat plus rigoureux de la région (4ème région la plus froide de France) mais aussi par les caractéristiques du parc de logement. En effet, dans les Hauts-de-France, la part de logements considérés comme énergivores est encore élevée.

Plus de 40% des logements vendus ou loués sont dans les classes énergétiques les plus consommatrices (E, F ou G) ; les classes F et G considérées comme les plus énergivores représentent 16% du parc de logement contre 14% en France. La part de logement chauffés en gaz de ville ou de réseau est de 50 % contre 35,2 % en moyenne nationale, le parc de logement étant également plus ancien (la part de logements construits avant 1971 est de 51,3 % contre 43 % en France).

La consommation régionale de gaz représente 15 % de la consommation française. Cette proportion est encore plus marquante si on ne considère que l'usage industriel : la consommation régionale par le secteur industriel est de 40,8 millions de MWh (moyenne 2018-2020, SDES) ce qui équivaut à 18% de la consommation française. Au niveau national, l'industrie consomme 48 %. En région, cette part est de 58 %.

A l'échelle des territoires, la présence d'industries marque clairement la consommation de gaz. On distingue ainsi sur la carte ci-dessous les Communautés d'Agglomérations au caractère industriel (Dunkerque, Valenciennes, Maubeuge et Saint-Omer) et les Communautés de Communes qui accueillent un ou plusieurs sites industriels importants (Flandre Lys, Val de l'Oise, Ouest de la Somme).

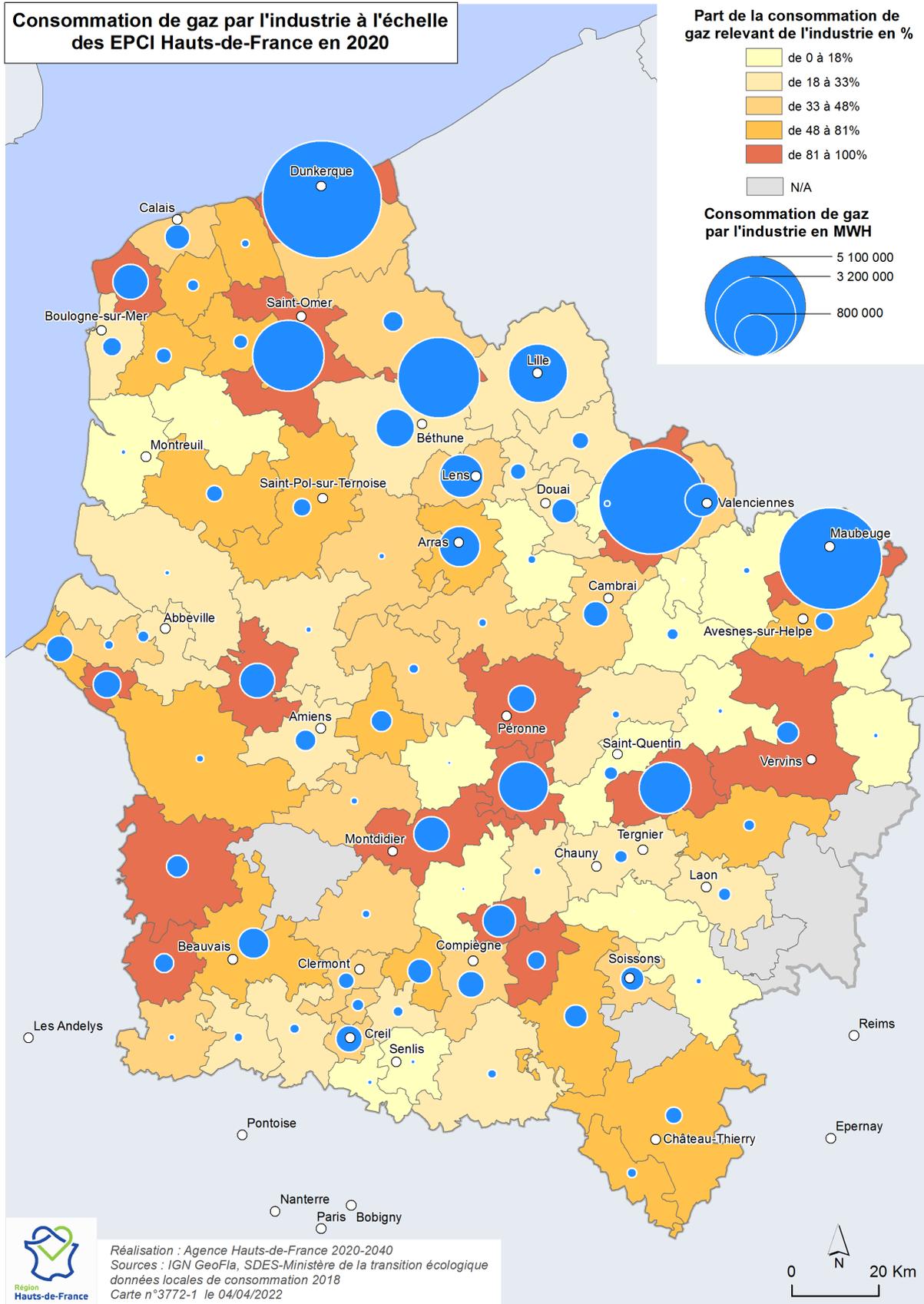
### 3<sup>ème</sup> région de France hors Ile-de-France la plus exposée à la vulnérabilité énergétique



<sup>3</sup> INSEE Analyses Hauts-de-France N°103

<sup>4</sup> Un ménage est en situation de vulnérabilité énergétique si son taux d'effort énergétique (part des dépenses en énergie dans le revenu du ménage) est supérieur à un certain seuil qui correspond au double de la médiane des taux d'effort observés en France métropolitaine, soit 8,2 %.

## Consommation de gaz par l'industrie à l'échelle des EPCI Hauts-de-France en 2020



**Rédaction | Grégory Marlier** | gregory.marlier@hautsdefrance.fr  
 Christophe Meulemans | christophe.meulemans@hautsdefrance.fr  
 Loïc Ourdouillie | loic.ourdouillie@hautsdefrance.fr  
 (Agence Hauts-de-France 2020-2040) - Service Observation et Prospective  
**Coordnatrice de publication | Sylvie Delbart** | sylvie.delbart@hautsdefrance.fr  
 (Agence Hauts-de-France 2020-2040)

Retrouvons-nous sur



[www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)